

DIVERSIFIEZ VOS REVENUS GRÂCE À L'ÉNERGIE SOLAIRE!

Amorcez le virage de la transition..

Le rapport du GIEC d'août 2021 est bien plus alarmant que les précédents. Pour faire face aux défis environnementaux et à la raréfaction des ressources, il est de notre devoir à tous d'agir. Romain ROY, DG de GROUPE ROY ÉNERGIE, conseille le photovoltaïque qui permet également de diversifier ses revenus.

Pourquoi est-ce important de préparer dès maintenant sa transition énergétique ?

Romain ROY : L'urgence environnementale est là et nous devons trouver des solutions. Par ailleurs, la loi Elan impose des exigences de performance environnementale pour les bâtiments neufs. Les entreprises devront réduire leur consommation d'énergie (de 40% en 2030 à 60% en 2050). Chacun doit contribuer à l'effort de décarbonisation. Vous avez 10 ans devant vous pour préparer vos outils et les amortir afin d'avoir un bâtiment à énergie positive. Nous vous suggérons donc de produire votre électricité grâce au photovoltaïque.

Pourquoi conseillez-vous le photovoltaïque ?

RR : La consommation énergétique de vos bâtiments est un enjeu important au regard des quantités que vous consommez. Faire installer des panneaux solaires permet de consommer une énergie durable auto-produite, sans épuiser les ressources naturelles de notre planète ni abîmer la couche d'ozone. Vous réduisez vos factures énergétiques et donc augmentez votre marge. Vous générez ainsi un complément de chiffre d'affaires non négligeable. Vous diversifiez vos revenus avec le meilleur investissement qu'il existe. Par ailleurs, en rendant votre toiture active, vous apportez une plus-value à votre bâtiment (et donc votre patrimoine) et renforcez votre sécurité financière.



GROUPE ROY ÉNERGIE
EXPERT PHOTOVOLTAÏQUE

En participant à l'effort collectif, vos clients engagent également une action de RSE ?

RR : Tout à fait. Comme vous le savez, les entreprises doivent s'engager à mettre en œuvre des actions de RSE. Le photovoltaïque y contribue. Nous pouvons d'ailleurs proposer des solutions pour le bien-être des salariés. Grâce à nos ombrières de parking, par exemple, leurs véhicules restent à l'ombre toute la journée ; quant à vous, vous produisez de l'énergie verte et vous conformez aux normes RE 2020.

Quelle est la valeur ajoutée de GROUPE ROY ÉNERGIE ?

RR : En travaillant avec GROUPE ROY ÉNERGIE, vous avez la certitude de collaborer avec des professionnels ancrés sur leur territoire. Nous ne sous-traitons pas nos prestations. Nous garantissons des prestations premium à un prix juste sur 60 départements. GROUPE ROY ÉNERGIE propose un accompagnement complet sur chaque projet, des démarches à la mise en service, incluant également la maintenance et le service après-vente. Grâce à notre école de formation, nous accompagnons nos salariés dans leur montée en compétences au sein de l'entreprise et garantissons des prestations optimales réalisées par des experts sensibilisés aux dernières nouveautés. L'excellence et l'innovation font partie de notre ADN.

02 38 801 801

36 rue de l'Empereur 45000 ORLÉANS
WWW.GRE-ENR.FR — contact@gre-enr.fr



Installation d'une centrale photovoltaïque
260 kWc — Autoconsommation — Eure-et-Loire

→ Romain ROY - DG de GROUPE ROY ÉNERGIE